

LA GAZETTE DE THUREY

Le Cœur de Notre Village, Page par Page !

Infos légales

Recensement et Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement et la journée d'appel font partie du Parcours de Citoyenneté. La journée d'appel s'appelle désormais la Journée Défense et Citoyenneté (JDS).

Le recensement est la première étape obligatoire pour tous les jeunes Français filles et garçons dans les 3 mois suivant votre 16ème anniversaire, passé ce délai il est encore possible de régulariser votre situation jusqu'à vos 25 ans. Pour ce faire, il suffit de se rendre à la Mairie de votre domicile ou en ligne sur le site "service-public.fr". La Mairie vous délivre alors une attestation de recensement. Ce document est obligatoire pour s'inscrire aux examens avant l'âge de 25 ans (CAP, Baccalauréat, permis de conduire).

La Journée Défense et Citoyenneté est la 2ème étape obligatoire. Elle a lieu entre votre recensement et votre 18ème anniversaire. Vous recevrez une convocation par courrier environ 45 jours avant la date. Elle dure une demi-journée et permet de vous informer sur les droits et les devoirs de citoyen, les enjeux de la défense nationale et inclut un test de connaissance de la langue française.

A la fin de cette journée, vous recevrez un certificat individuel de participation à la JDC, obligatoire jusqu'à vos 25 ans.

BANQUET DES CONSCRITS: LES CLASSES 4 ET 5 RÉUNIES



La tradition a été respectée samedi 4 octobre avec le banquet des conscrits, un événement très attendu qui célèbre la solidarité intergénérationnelle. Cette année les classes en 4 et en 5 étaient à l'honneur, rassemblant 90 personnes pour une journée riche en émotions et en convivialité. Le comité d'organisation des conscrits était composé de Joris Lacour, le président, Dimitri Souro, le trésorier, Vanessa Ryon, la secrétaire et Cédric Putigny. Une gerbe a été déposée au monument aux morts avec la présence de M. Le Maire, soulignant le respect de l'histoire et le devoir de la mémoire.

Votre Mairie Ouverte mardi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

12 place de la Mairie 71440 THUREY

03 85 72 22 49

thurey.mairie@wanadoo.fr www.mairie-thurey.fr





EDITO DE M. LE MAIRE

Jean-Michel FROMONT

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES: NE MANQUEZ PAS LA DATE LIMITÉE DU 6 FÉVRIER 2026

Alors que les élections municipales se profilent **les 15 et 22 mars 2026**, un rendez-vous crucial est à marquer dans vos agendas si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales: le **vendredi 6 février 2026**.

Cette échéance concerne :

- **Les nouveaux arrivants**
- **Les jeunes majeurs qui n'auraient pas été inscrits automatiquement, notamment ceux qui n'ont pas fait leur recensement citoyen à 16 ans.**
- **Les personnes qui ont récemment recouvré leurs droits civiques.**
- **Les citoyens de l'Union Européenne** souhaitant voter aux municipales et qui doivent s'inscrire sur une liste complémentaire.

Pour s'inscrire, deux options s'offrent à vous:

- **En ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026:**
 - Via Service-Public.fr
 - Vous aurez besoin de numériser un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.
- **En mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026**
 - En vous rendant directement à La Mairie.
 - Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - Un formulaire Cerfa de demande vous sera remis sur place.

**RENDEZ-VOUS
LES 15 ET 22 MARS 2026
POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES**

LES ACTUS



HOMMAGE À L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie s'est tenue à 9h30 au monument aux morts, rassemblant les élus, les représentants des anciens combattants, les pompiers et les gendarmes pour un moment de recueillement. Dans une atmosphère solennelle, le discours de M. Le Maire a rappelé le devoir de mémoire envers les soldats morts pour la France. Le dépôt de gerbe suivi d'un extrait audio d'un témoignage d'un poilu ont marqué la fin des hostilités avant le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN JANVIER 2026

Thurey sera concernée par le recensement de sa population, **du 15 janvier au 14 février 2026**. M. Denis Chassot a accepté la mission d'agent recenseur, supervisé par Mme Evelyne Chanussot. Il se présentera à votre domicile, muni de sa carte officielle tricolore signée par M. le Maire et vous expliquera la démarche. Il vous fournira également les documents nécessaires pour répondre prioritairement en ligne ou sur papier.

La Mairie et M. Denis Chassot comptent sur votre accueil et votre participation citoyenne!



THUREY ACCUEILLE MME LA SOUS-PRÉFÈTE



Mardi 16 septembre, Caroline Ageron, Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Louhans est venue en visite dans notre commune. Suite à la présentation des élus municipaux et des employés communaux, une réunion a eu lieu afin de présenter les données générales de Thurey. Les sujets tels que la cantine, l'urbanisme, le lotissement et les projets à venir ont été abordés par les élus.

La sous-préfète a conclu sa visite officielle par la découverte du GAEC de la Chanée, exploitation agricole de Christophe et Ludovic Petit, spécialisée dans l'élevage de bovins et de porcins.

VŒUX DU MAIRE 2026: RÉSERVEZ LA DATE

M. le Maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu **dimanche 11 janvier 2026 à 11h** à la salle des fêtes. Un verre de l'amitié clôturera ce moment.

Venez nombreux!

LES ACTUS

ETAT CIVIL

PACS

- FELICITATIONS** à Chloé Brunaud et Corentin Nicolas, le 17 octobre 2025

DÉCÈS

- Mme Paulette Rebillard, le 16 octobre 2025



LE CONTRÔLE D'ACCÈS ARRIVE EN DÉCHETERIES

A partir du 1er janvier 2026, l'accès aux déchèteries du SICED Bresse Nord sera limité aux seuls habitants enregistrés. L'inscription obligatoire avec carte grise et justificatif de domicile ouvrira un accès par lecture de plaque d'immatriculation afin de lutter contre la fraude et améliorer le service. L'enregistrement a débuté depuis le 1er décembre 2025 en ligne ou par courrier.

Procédures d'enregistrement:

- En ligne via le site du SICED Bresse Nord
- Par courrier ou dépôt à l'accueil du SICED: 391 rue des Autelins 71310 SERLEY



• • •

NOUVEAU SERVICE GRATUIT: CONSEILS POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION



habitat Maison départementale de l'habitat et du logement 71 avec **France Rénov'**

vous proposent

Adaptation du logement

Aides et travaux pour faciliter votre quotidien

Réunion d'information

Jeudi 11 décembre 2025
9H30 – 10H30
« Ferme Bachelet » Le bourg
SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Renseignements et inscriptions
03 85 39 96 31
sandrine.marcaud@habitat71.fr

REPUBLIC FRANCAISE
Agence Française de l'Habitat
BRESSE NORD INTERCOMM
SAINTE-LÓIRE
SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION HABITATION

Afin de comprendre les aides, préparer vos travaux, réduire vos factures, adapter votre logement, un nouveau service est désormais disponible gratuitement dans certaines Mairies.

Une réunion d'information est prévue jeudi 11 décembre.

Pour toute demande d'information il vous suffit d'appeler le numéro ci-joint pour prendre rendez-vous avec votre conseiller.

Le service est disponible à la Mairie de Saint Germain du Bois les mercredis et à la Mairie de Mervans les mercredis après-midis.

MANIFESTATIONS



L'ÉGLISE S'OUVRE À L'ART POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre, notre église a participé aux journées du patrimoine en accueillant l'art, suivant ainsi le thème proposé par notre grande paroisse. Une trentaine de personnes, dont M Le Maire se sont déplacés pour cette initiative culturelle. L'édifice a servi d'écrin aux œuvres de deux talentueux artistes locaux. Régis Coulon a présenté ses sculptures sur inox et ses peintures et Jacques Breed a exposé ses sculptures en bronze, acier et pierre. Les visiteurs ont également pu admirer les chasubles, des objets de culte, ainsi que le baptistère récemment rénové. Cette manifestation, initiée par Mme Valérie Mimeur, fût une réussite.

ARTISANAT ET SAVEURS: LE RENDEZ-VOUS DES TALENTS

Samedi 18 octobre toute la journée, l'association Thurey en fête a tenu son marché annuel de l'artisanat et des saveurs dans la salle des fêtes. L'événement a rencontré un franc succès, témoignant de la qualité de l'organisation et de l'implication des bénévoles. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir les produits et les créations d'une quinzaine d'exposants proposant une variété d'articles: bois, bijoux, gravures, dentelles, bougies et produits gourmands. L'évènement comprenait également un service de restauration avec une soixantaine de repas servis le midi.



REPAS DE COCHON: LA GRANDE TABLÉE

Le repas de cochon à l'ancienne de l'Espérance, qui s'est tenu samedi 25 octobre, a été un succès. "C'est une réussite!" a déclaré le président devant les bénévoles. Ces derniers ont servi à 122 convives un menu gourmand de soupe et de cochonaille. Dans une ambiance conviviale tous les participants sont repartis repus.

Notez déjà la date du prochain repas de cochon: samedi 7 mars 2026!

AMBiance GUINGUETTE POUR LE CCAS



Samedi 11 octobre, c'est sous le signe de la Guinguette que 75 convives ont profité d'un repas animé, le tout en musique. Le Centre Communal d'Action Sociale a mis les petits plats dans les grands pour offrir une après-midi festive et conviviale et fait appel à un duo de choc: Gérard Clerc, un talentueux accordéoniste et sa chanteuse. La valse musette et les grands classiques de la chanson française ont incité quelques pas de danse.



Cette année la doyenne mise à l'honneur fût Mme Denise Marmont, et le doyen, M. Michel Monin. Ils ont été chaleureusement félicités par les membres du CCAS et les élus présents.

Juste avant le repas, la municipalité a tenu à rendre hommage à la jeunesse en récompensant les jeunes diplômés de l'année. Neuf jeunes ont reçu chacun 4 places de cinéma: Owen Durupt, Léane Hill, Nina Muzeau, Andréa Alcamo, Faustine Muzeau, Florian Menanteau, Gabriel Maillot, Clara Pallu et Enzo Alcamo.

Elle a également souhaité honorer les nouveaux parents en leur offrant, à l'occasion de cette journée, de magnifiques bouquets de fleurs pour accueillir les bébés nés cette année. Parmi les nouveaux nés, Camille Thibert, Alix Bernard et Maël Trontin étaient présents.

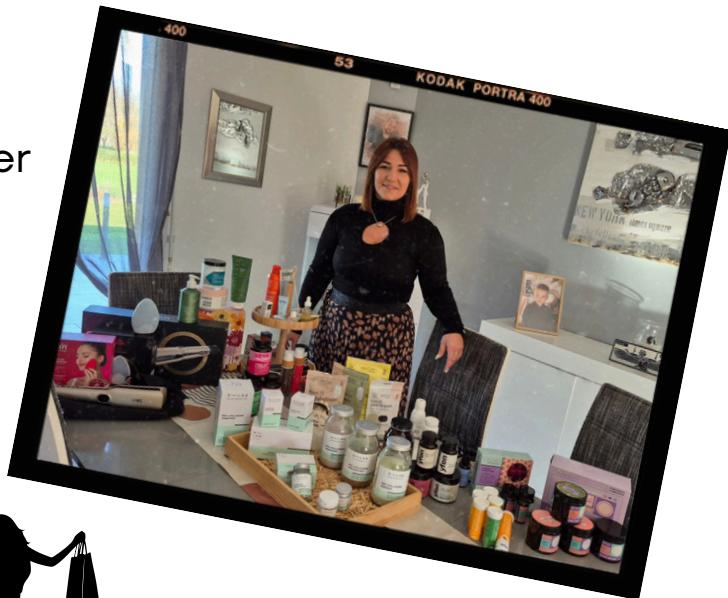
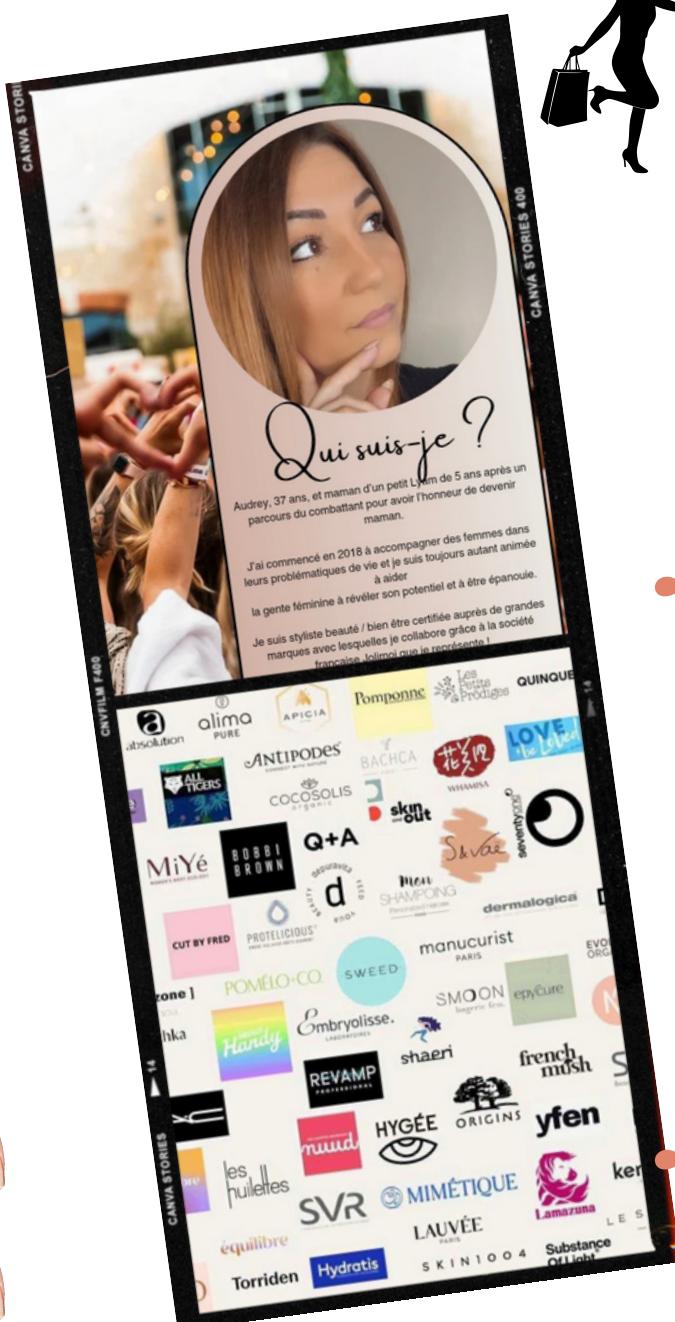


TOUR THUREY

Audrey Benoit

Styliste beauté/personal shopper

Multi entrepreneure spécialisée dans le bien-être, la perte de poids, la beauté et l'accompagnement des femmes, Audrey Benoit a déjà offert une expérience personnalisée à plus 600 femmes, soit comme clientes ou collaboratrices.



Ce qui ne devait être qu'un complément de revenu est devenu une véritable vocation. Audrey passionnée de beauté, anciennement assistante maternelle à Lyon puis à Thurey, a quitté sa fonction afin de travailler à temps plein en tant que styliste beauté et bien-être chez Jolimoi. Ce concept français regroupe plus de 80 grandes marques avec des valeurs, une éthique et une expertise profonde.

Contrairement aux influenceuses, Audrey utilise les réseaux sociaux comme un lieu où elle partage ses conseils et son expérience.

“ Mon objectif est de permettre aux femmes d’arrêter de dépenser de l’argent dans des produits non adaptés et de courir partout. Je leur simplifie la vie en leur offrant mon expertise lors de l’achat de produits adaptés à leur budget puis leur crée des routines entièrement adaptées à leurs besoins profonds, notamment dans la perte de poids. Je suis leur “personal shopper” attitré, tout cela les aide à reprendre confiance en elles ! ”

Il y a une deuxième partie de son métier: Audrey accompagne également les femmes à créer leur propre activité grâce à ce concept.

“ Ce sont des femmes comme moi qui veulent s’épanouir tout en ajoutant une source de revenus ou plus, mais aussi des professionnelles, esthéticiennes, coiffeuses, maquilleuses qui souhaitent doubler leur chiffre d’affaire ”.

N'HESITEZ PAS A CONTACTER AUDREY !



Audrey_puissancefeminine



LE SAVIEZ-VOUS ?



Châteaux et noblesse de Thurey



Les vestiges importants dégagés cette année donnent à croire que les très importants travaux de construction qui y ont été engagés vers 1300, l'ont été dans le cadre seigneurial.

Au 14ème siècle, d'illustres seigneurs ont porté le nom du village, comme le chevalier Girard de Thurey et, l'évêque d'Autun Guillaume II de Thurey.

Dès le 18ème siècle, Me Bonaventure, notaire, possédait les dix plus grosses fermes du village. C'est lui qui fit construire le château du bourg en 1774. En 1900, huit domestiques y servaient.

La dernière descendante du château, Mme Guillemin, qui avait travaillé en Afrique auprès des lépreux, vendit le château dans les années 1980 à la famille Breed.



Thurey (Terey en patois) compte à ce jour 422 habitants et s'étend sur 1889 hectares. Notre village est traversé par la rivière "la Ténarre" et son affluent, "le Corpot".

Au Moyen Âge, à Thureyum en 1180 puis Tore en 1272, on trouvait des châteaux forts: celui de Champ Frécaud démolî courant 18ème siècle et celui de Champomey détruit également, par endroit il en reste encore les douves. Le nom définitif de notre paisible bourgade remonterait au 14ème siècle.

Réalisée par l'Inrap 2017, une fouille a mis au jour un site médiéval au lieu-dit Champomey. La céramique collectée sur place a permis de dater ce site du Moyen Age central, entre 1250 et 1380.

Les premières recherches en archives ont montré que le village de Champomey correspondait en fait à une seigneurie, du même nom attestée dans les documents, en l'état de la recherche, en 1473. C'est au XVIIe que cette entité sera jointe à celle de Champ Frécaud qui se trouvait au sud du territoire communale de Thurey. Cette dernière seigneurie disposait d'un château entouré d'un fossé détruit vers 1705 et dont les restes sont toujours nettement visibles. Vers 1611, ces deux seigneuries sont rachetées et font partie, jusqu'à la Révolution, de la baronnie de Lessard.



Au 19ème siècle, la famille Mathey qui habitait un autre château route de Louhans, a joué un rôle important. Louis-Jean-Marguerite Mathey, médecin à Thurey, soigna gratuitement les plus démunis sous ordre du préfet. Il reçut une médaille d'argent pour cette mission d'humanité.

Il fut Maire de la commune en 1860, puis conseiller général en 1862 et enfin député, de 1898 à 1902. Il décéda en 1912. Actuellement, cette propriété est habitée par la famille Durand.

Votre prochain numéro: HIVER 2025/2026

Comité de rédaction

Rédaction et reportages: Sonia Colas

Comité de validation: Conseil Municipal

